

GROUPE DE TRAVAIL COOPERATIF I-PARAPHEUR

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DE TRAVAIL DU 03 AVRIL 2014 A PARIS LOCAUX DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE

SUJET :	GROUPE DE TRAVAIL COOPERATIF I-PARAPHEUR	REDACTEUR :	ADULLACT - COLLABORATIF PASCAL.KUCZYNSKI@ADULLACT.ORG
OBJET :	COMPTE RENDU DE REUNION	STATUT :	VALIDE
DATE :	03 AVRIL 2014	DATE DIFFUSION :	25 AVRIL 2014

LISTE DES PARTICIPANTS :

COLLECTIVITES	PARTICIPANTS
Somme Numérique (80)	Lenny CARTIER
Conseil Général de la Somme (80)	Thibaut TONDELLIER
Amiens Métropole (80)	Flavien LEMARCHAND
Conseil Général de la Drôme (26)	Yann VEREDA
Lille Métropole (59)	Philippe ALLART
Mégalis Bretagne (35)	Julien POULAIN
Centre de Gestion du Nord (59)	Gaetano SANFILIPPO
GIP e-bourgogne (21)	Julien CARNOT
GIP e-bourgogne (21)	Pierre LAFORET
ATOS Wordline	Aurélien CLAVELIN
Conseil Général de la Manche (50)	Isabelle MORIN
Conseil Général de la Manche (50)	Christelle LEVASSEUR
Ville de Malakoff (92)	Maud STEIN
Ville de Malakoff (92)	Frédérie LHOMME
Conseil Régional de Lorraine (57)	Sébastien RICHARD
Conseil Régional de Lorraine (57)	Sylvain BENOIST
Ville d'Orvault (44)	Katell AUGUIE
Conseil Général de la Seine-Saint-Denis (93)	Christine CAPO-GUAL
Conseil Régional d'Île-de-France (75)	Christophe MARTIN

ADULLACT	Pascal KUCZYNSKI
ADULLACT PROJET	Nathalie SCHUMACHER
ADULLACT PROJET	Stéphane VAST

LISTE DES CONTRIBUTEURS EXCUSÉS :

COLLECTIVITES	PARTICIPANTS
Conseil Général de la Seine-Saint-Denis (93)	Nicolas COUSTILLE
Conseil Général de la Seine-Saint-Denis (93)	Pascal JARRIGE
Ville de Saint-Ouen	Rachid DCHIMI
Ville d'Auray	Jérémie GACHELIN
Ville de Pessac	Sophie LANDRODIE

SUJET :	GRUPE DE TRAVAIL COOPERATIF I-PARAPHEUR	REDACTEUR :	ADULLACT - COLLABORATIF PASCAL.KUCZYNSKI@ADULLACT.ORG
OBJET :	COMPTE RENDU DE REUNION	STATUT :	VALIDE
DATE :	03 AVRIL 2014	DATE DIFFUSION :	25 AVRIL 2014

SOMMAIRE

1.ORDRE DU JOUR.....	4
2.TOUR DE TABLE DES PARTICIPANTS.....	4
3.PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT DU GTC.....	5
4.FOCUS TABLETTES NUMÉRIQUES.....	6
5.PRÉSENTATION DES NOUVEAUTÉS DE LA V.4.1.....	6
6.PRÉSENTATION DES ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES PLANIFIÉES.....	6
7.PRÉSENTATION DES ÉVOLUTIONS D'ARCHITECTURE.....	7
8.ÉVOLUTIONS FONCTIONNELLES DE LA V.4.2.....	7
9.I-PARAPHEUR ET RGS.....	7
10.PRÉSENTATION DES DEMANDES D'ÉVOLUTION ET DU TABLEAU DES VOTES....	8
11.COMPTABILISATION DES VOTES.....	10
12.DÉMONSTRATION DE LA V.4.2.....	10
13. FOCUS SUR LES PROBLÈMES JAVA.....	10

SUJET :	GRUPE DE TRAVAIL COOPERATIF I-PARAPHEUR	REDACTEUR :	ADULLACT - COLLABORATIF PASCAL.KUCZYNSKI@ADULLACT.ORG
OBJET :	COMPTE RENDU DE REUNION	STATUT :	VALIDE
DATE :	03 AVRIL 2014	DATE DIFFUSION :	25 AVRIL 2014

1. ORDRE DU JOUR

11h00 – 11h10 :	Accueil des participants, tour de table
11h10 – 11h30 :	Focus tablettes numériques : pré-requis, usages, limitations
11h30 – 12h30 :	Présentation des nouveautés disponibles
12h30 – 13h00 :	Présentation des évolutions « réglementaires » planifiées
13h00 – 13h20 :	Présentation des évolutions sur l'architecture et fonctionnalités
13h20 – 13h30 :	Point sur le RGS, signature électronique et i-Parapheur
13h30 – 14h30 :	Pause repas
14h30 – 16h30 :	Présentation et validation de la Roadmap avec les contributeurs
16h30 – 16h45 :	Focus sur les problèmes liés à JAVA
16h45 – 17h00 :	Prochaines actions et conclusion

2. TOUR DE TABLE DES PARTICIPANTS

Le tour de table des participants se détaille comme suit :

- M. Stéphane VAST : Responsable du Pôle Sécurité à ADULLACT Projet présente ce pôle à l'ensemble des participants ;
- Également présents : M. Pascal KUCZYNSKI (Directeur Technique d'ADULLACT) et Mme Nathalie SCHUMACHER (Responsable du support à ADULLACT Projet) ;
- Somme Numérique (80) représenté par M. Lenny CARTIER - Utilisateur i-Parapheur et PASTELL. Mutualisant de collectivités pour la signature ainsi que le PESV2 ;
- Conseil Général de la Somme (80) représenté par M. Thibaut TONDELLIER - i-Parapheur en interne pour les notes de procédures adaptées actuellement ;
- Amiens Métropole (80) représenté par M. Flavien LEMARCHAND - envisage de mettre en place le i-Parapheur dans la Communauté d'Agglomération ;
- Conseil Général de la Drôme (26) représenté par M. Yann VEREDA - i-Parapheur utilisé pour la signature des actes administratifs depuis web-delib ainsi que pour les flux PES pour envoi à la plateforme S²LOW ;
- Lille Métropole (59) représenté par M. Philippe ALLART - mise en production i-Parapheur pour l'envoi des flux PES, environ 50 par jour ;
- Mégalis Bretagne (35) représenté par M. Julien POULAIN, nouvel interlocuteur du syndicat en remplacement de Benoît ANCELLE - i-Parapheur et as@lae en production ;

SUJET :	GRUPE DE TRAVAIL COOPERATIF I-PARAPHEUR	REDACTEUR :	ADULLACT - COLLABORATIF PASCAL.KUCZYNSKI@ADULLACT.ORG
OBJET :	COMPTE RENDU DE REUNION	STATUT :	VALIDE
DATE :	03 AVRIL 2014	DATE DIFFUSION :	25 AVRIL 2014

- GIP e-bourgogne (21) représenté par MM. Julien CARNOT et Pierre LAFORET qui prendra prochainement le relais de Monsieur CARNOT. Interactivation sur 4 collectivités de PASTELL et S²LOW ;
- ATOS WORDLINE représenté par M. Aurélien CLAVELIN - Partenaire du GIP e-bourgogne sur le projet ;
- Conseil Général de la Manche (50) représenté par Mmes Isabelle MORIN et Christelle LEVASSEUR - i-Parapheur mis en production depuis 4 ans pour les signatures des délibérations depuis A.I.R.S.Delib, de documents en provenance du service des marchés et bientôt du PES ;
- Ville de Malakoff (92) représentée par Mmes Maud STEIN et Frédérie LHOMME - web-delib et i-Parapheur en attente du renouvellement de l'assemblée pour la mise en place. Les flux PES sont également prévus ;
- Région Lorraine (57) représentée par MM. Sébastien RICHARD et Sylvain BENOIST - Mise en production du i-Parapheur depuis 4 ans pour les notes internes et les courrier dans un premier temps, puis transmission des flux PES en mai ;
- Ville d'Orvault (44) représentée par Mme Katell AUGUIE - i-Parapheur en production depuis 2010 pour la validation interne des arrêtés ainsi que des marchés publics - transmission des flux PES ;
- Conseil Général de la Seine-Saint-Denis (93) représenté par Mme Christine CAPO-GUAL - i-Parapheur en production depuis 2010 pour les flux PES. La signature des actes depuis web-delib est prévue très prochainement. Plus de 100 flux PES par jour ;
- Région Île-de-France (75) représentée par M. Christophe MARTIN. N'utilise pas encore le i-Parapheur mais est ravi de nous recevoir pour cette réunion dans les locaux de la région.

3. PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT DU GTC

(Voir présentation en annexe)

Tout d'abord, M. Pascal KUCZYNSKI remercie M. Christophe MARTIN et par son intermédiaire la Région Île-de-France pour la mise à disposition d'une salle permettant de tenir cette réunion.

Les points d'entrée des demandes sont d'une part le HELP-DESK et d'autres part la FORGE sur lesquels les propositions d'évolution sont saisies par les différentes collectivités utilisatrices afin d'être présentées au GTC.

Rappel du protocole : chaque collectivité présente détient 100 points à répartir sur l'ensemble des points à voter.

Les contrats de maintenance passés avec l'ADULLACT Projet permettent de financer les demandes d'évolution votées. D'autres demandes spécifiques, et donc financées au cas par cas par les collectivités, peuvent se rajouter dans le courant de l'année.

SUJET :	GRUPE DE TRAVAIL COOPERATIF I-PARAPHEUR	REDACTEUR :	ADULLACT - COLLABORATIF PASCAL.KUCZYNSKI@ADULLACT.ORG
OBJET :	COMPTE RENDU DE REUNION	STATUT :	VALIDE
DATE :	03 AVRIL 2014	DATE DIFFUSION :	25 AVRIL 2014

4. FOCUS TABLETTES NUMÉRIQUES

(Voir présentation en annexe). Une application a été développée pour chacun des écosystèmes « majeurs », et publiée sur leurs kiosques d'applications respectifs : Apple Store et Google Play.

	Windows8	iPAD	Android
TYPE	WEB		
Spécifiques	Requis : INTEL	ZOOM TACTILE	MULTI COMPTES
USB / Certificat	Oui ! Pilote « PC »	Pas d'USB, pas de « Driver »	USB, mais pas de « Driver »
Signer RGS**	OUI	NON	NON

Remarque de M. Pascal KUCZYNSKI : la création d'une fiche « pré-requis tablettes » est prévue dans la FAQ.

Toute l'attention est portée sur l'impossibilité de signer en RGS ** sur tablette Android et iPad. M. Stéphane VAST rappelle qu'une solution reste possible avec les tablettes Windows.

5. PRÉSENTATION DES NOUVEAUTÉS DE LA V.4.1

(Voir présentation en annexe) La version v4.1 de i-Parapheur a mis l'accent sur la simplicité d'usage.

M. Pascal KUCZYNSKI met l'accent sur la complexité des connexions inter-applications, et précise que PASTELL peut être la solution en permettant l'aiguillage des informations automatiques et programmées.

M. Stéphane VAST rappelle que la restitution du PES_ACQUIT n'est pas du ressort du i-Parapheur. Ce n'est pas son rôle. Néanmoins, solution de confort, à partir de la version 4.1.02, il est devenu possible de visualiser et télécharger ce retour XML. On fait remarquer qu'il serait souhaitable de rendre cette possibilité de visualisation paramétrable, afin de ne pas alourdir inutilement l'interface utilisateur.

6. PRÉSENTATION DES ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES PLANIFIÉES

(Voir présentation en annexe)

Nouveaux formats de signature électronique :

- PadES : dédié PDF, pour Pjs de factures (PES)

SUJET :	GRUPE DE TRAVAIL COOPERATIF I-PARAPHEUR	REDACTEUR :	ADULLACT - COLLABORATIF PASCAL.KUCZYNSKI@ADULLACT.ORG
OBJET :	COMPTE RENDU DE REUNION	STATUT :	VALIDE
DATE :	03 AVRIL 2014	DATE DIFFUSION :	25 AVRIL 2014

- CadES : idem
- XadES : pour PESv2, ajout du support de la signature au niveau du bordereau

7. PRÉSENTATION DES ÉVOLUTIONS D'ARCHITECTURE

(Voir présentation en annexe)

Refactoring IHM v4 :

- Framework plus solide : AngularJS
- Meilleure compatibilité vieux navigateurs MS-IE (IE8 et + sans le plugin Google Chrome Frame)
- Orienté « Responsive design » : l'affichage s'adapte aux capacités de l'écran.

Amélioration de la montée en charge :

- File d'attente de « jobs » persistante (ActiveMQ)
- Notifications dynamiques (web-sockets)
- Lissage des pics de charge

Meilleur support de différents navigateurs : aucun souci pour Firefox, Chrome, IE 8 et supérieur (qui n'ont plus besoin du plugin externe Google Chrome Frame). M. Stéphane VAST attire l'attention de l'assemblée sur IE6 et IE7 non supportés nativement pour la v4.2, il n'y aura d'autre solution que d'utiliser "Google Chrome Frame" tant que Google le fournira...

8. ÉVOLUTIONS FONCTIONNELLES DE LA V.4.2

(Voir présentation en annexe) L'interface sera davantage personnalisable : nouvelles colonnes possibles pour le tableau de bord, nouvelles capacités de recherche / tri / filtre. Le paramétrage et l'administration de l'application sont refondus, avec les codes d'ergonomie de l'utilisation « V4 ».

9. I-PARAPHEUR ET RGS

M. Pascal KUCZYNSKI revient sur le RGS* et RGS** suite à ces différentes réunions de travail avec le Ministère de l'Intérieur pour ACTES-2 d'une part, projet auquel l'ADULLACT est largement associé, et le Ministère des Finances pour le PES-V2. Un nouveau cahier des charges (ACTES v2) est attendu pour le mois de juin.

Le Conseil Général de la Drôme pose une question sur le certificat « RGS* serveur Client » : doit-on avoir autant de certificats « RGS* Serveur Client » que d'applications exploitant ce type de certificat ? (exemple : CGI Grand Angle, DIGITECH AIRSDelib ...)

SUJET :	GRUPE DE TRAVAIL COOPERATIF I-PARAPHEUR	REDACTEUR :	ADULLACT - COLLABORATIF PASCAL.KUCZYNSKI@ADULLACT.ORG
OBJET :	COMPTE RENDU DE REUNION	STATUT :	VALIDE
DATE :	03 AVRIL 2014	DATE DIFFUSION :	25 AVRIL 2014

Réponse de M. Pascal KUCZYNSKI : même si techniquement rien n'interdit de partager un même certificat entre plusieurs machines, la philosophie du RGS veut que chaque service (chaque groupe de machines hébergeant une solution) devant se connecter à S²LOW y soit identifié via un certificat serveur-client RGS*. J'attire votre attention sur la pertinence de la chaîne de caractères (définissant de "COMMON NAME") qui sera utilisée dans le calcul de génération du CSR : cette chaîne servira d'élément de reconnaissance du certificat, une fois fabriqué et installé (ex: « i-Parapheur CG26 »).

M. Sébastien RICHARD nous informe qu'en Lorraine, c'est leur CIL qui joue le rôle de AED (Autorité d'Enregistrement Délégué). Après mise en place d'une Charte pour la gestion des certificats, il peut se charger de les récupérer auprès du Prestataire de Service de Confiance (l'autorité de certification en général).

10. PRÉSENTATION DES DEMANDES D'ÉVOLUTION ET DU TABLEAU DES VOTES

Chaque collectivité présente ses demandes à l'ensemble des acteurs présents :

CG SEINE-SAINT-DENIS (93) - TICKET 4354 : « suivre plus facilement les bordereaux PESv2 ». Ajouter une colonne avec le nom du circuit : cette information est importante, en particulier pour la DBFCP qui a besoin de trier les bordereaux par direction, notion qui se trouve dans le nom du circuit. Cette colonne pourra être cachée avec Option/préférences. M. Pascal KUCZYNSKI précise qu'il s'agit d'un cas particulier du CG 93 ; GRAND ANGLE multipliant les circuits car un seul sous-type exploité dans un contexte de forte déconcentration des signataires.

REGION LORRAINE (57) - TICKET 4389 : « Tri en tableau de bord ». Est-il possible d'avoir des filtres à partir des "états" ? L'exemple donné en justification est de pouvoir filtrer les dossiers en état "REJETE" entre un élu et son destinataire.

Le TICKET 4415 (ajouter des filtres tels que "signés", "transmis tdt") est convergent avec le TICKET 4389.

VILLE PESSAC (33) (non présents) - TICKET 2713 : « amélioration de la gestion des circuits ». Proposition de spécification sur une demande assez complexe :

- en plus de "chef de..." et "émetteur..." définir un nouvel ACTEUR générique disponible dans la liste de définition de circuit: on l'appelle "Acteur variable"
- il peut y avoir plusieurs étapes à "acteur variable" par circuit
- La liste des acteurs variables est définie pour chaque sous-type. Conséquence: si sélection d'un circuit à étape variable, il faut être en mesure (forcer) de remplir la liste.
- Cette liste est partagée pour toutes les étapes variables du circuit sélectionné.
- Le créateur de dossier sélectionnera l'acteur variable en liste déroulante au niveau de l'aperçu du circuit de validation.

SUJET :	GRUPE DE TRAVAIL COOPERATIF I-PARAPHEUR	REDACTEUR :	ADULLACT - COLLABORATIF PASCAL.KUCZYNSKI@ADULLACT.ORG
OBJET :	COMPTE RENDU DE REUNION	STATUT :	VALIDE
DATE :	03 AVRIL 2014	DATE DIFFUSION :	25 AVRIL 2014

- en cas de règle de gestion (script de sélection): soit il faut tout refaire (montrer le circuit à chaque valorisation de méta-data, pour permettre sélection dans liste déroulante), soit: on ne peut pas utiliser les circuits à étape variable dans les scripts de sélection (non supporté). C'est du ressort de l'administrateur de s'assurer de la cohérence de son paramétrage.

Discussion autour de la demande ; manque d'exemple pour comprendre la nécessité de celle-ci pour pouvoir voter. Factoriser les circuits ? Proposition de Monsieur Philippe ALLART : Pourquoi ne pas simuler cette fonction par le partage de bureau ?

VILLE AGDE (34) (non présent) TICKET 1038 : « export CSV de la définition des circuits et des types/sousTypes ». M. Stéphane VAST précise qu'il y a deux façons d'atténuer le besoin. Une partie déjà couverte par la disponibilité d'une API d'administration i-Parapheur (appelée "provisioning de masse") et la future version 4.2 offrira une meilleure lecture en IHM. Remarque complémentaire de M. Philippe ALLART : avec la librairie de web-service SOAP existante, on peut couvrir ce besoin. Il serait intéressant de mettre les "bouts de code" ainsi produits et/ou existants sur la Forge au bénéfice de tous. NB: c'est ainsi que le projet "GetDocParapheur" est né et grandit sur la Forge.

LILLE METROPOLE (59) - TICKET 4914 : « amélioration des circuits enchaînant les étapes 'chef de...' ». plusieurs propositions d'évolution possible pour marquer le point d'arrêt. Proposition retenue : faire le circuit hiérarchique jusqu'à N-1, N-2... (N étant le bureau le plus gradé).

MEGALIS BRETAGNE (35) - TICKET 3372 : « recherche plein texte dans le navigateur d'archives ». En v4, l'explorateur d'archive ne dispose pas de filtre dans le contenu (mode full-text). Question de M. Stéphane VAST : cette fonction de stockage des dossiers validés, n'est-ce-pas le rôle d'une GED (en lieu et place d'un espace d'archivage dans i-Parapheur) ?

MEGALIS BRETAGNE (35) - TICKET 3374 : « bouton annuler dans l'écran de création de dossier ». C'est le résultat (effet de bord) d'un choix fonctionnel : saisie systématique en mode brouillon.

CG MANCHE (50) - TICKET 2473 : « amélioration du connecteur 'MAIL-SECURISE' ». "- ajouter la possibilité d'utiliser des groupes de destinataires avec le lien vers mails sécurisés, et ajouter la possibilité d'ajouter des fichiers au moment de l'envoi vers mails sécurisés. (déjà fait en V4)". Exemple d'utilisation du mail sécurisé dans le i-Parapheur : l'accusé de réception du mail sécurisé correspond à une étape du parapheur en v4, une pièce jointe est ajoutée. Mais si pas d'accusé l'étape ne remonte pas. M. Stéphane VAST indique qu'il s'agit alors plutôt d'un dysfonctionnement à qualifier. Le ticket existe déjà sur le HELP-DESK (CG MANCHE (50)).

OPH MONTPELLIER (34) (non présent) - TICKET 3761 : « auto-complétion du titre de dossier », selon la typologie de flux, sur critères divers de nomenclature. Remarque unanime de l'assemblée : ce n'est pas le rôle du i-Parapheur mais plutôt d'une application métier (gestion de courrier) en amont.

CG SEINE-SAINT-DENIS (93) - TICKET 3269 : « enlever la notification ». Cette demande est obsolète, le ticket peut être fermé.

CG MANCHE (50) - TICKET 3800 : « pouvoir modifier le document à signer ». Remarque M. Stéphane VAST sur le fond, cette évolution est très lourde car derrière cette demande il y a nécessairement la gestion de modification de documents. Et par conséquent le devoir de mise en œuvre d'une mécanique de gestion de version des documents.

SUJET :	GRUPE DE TRAVAIL COOPERATIF I-PARAPHEUR	REDACTEUR :	ADULLACT - COLLABORATIF PASCAL.KUCZYNSKI@ADULLACT.ORG
OBJET :	COMPTE RENDU DE REUNION	STATUT :	VALIDE
DATE :	03 AVRIL 2014	DATE DIFFUSION :	25 AVRIL 2014

SYNDICAT INTERCOMMUNAL AGEDI (15) (non présent) - TICKET 3346 : « analyse de conformité de flux PES », lors de l'injection dans i-Parapheur. Remarque de l'assemblée : ce n'est pas le rôle du i-Parapheur mais de l'application métier (Gestion Financière).

CG SEINE-SAINT-DENIS (93) TICKET 3726 : « Signature électronique en masse ». Attention ! l'ensemble des participants fait remarquer que la signature "par un automate" n'est pas légale dans l'état de la réglementation sur HELIOS. De plus, la correction du ticket 4354 devrait résoudre les problèmes qui ont conduit à exprimer cette demande.

INTERNE ADULLACT - TR-9 : « permettre à l'administrateur d'annuler la dernière action » (exemple d'une signature réalisée par mégarde). Emerge une interrogation réglementaire sur la pertinence de cette fonctionnalité, car on touche à la notion de « non-répudiation ».

11. COMPTABILISATION DES VOTES

Aux votes des collectivités présentes viendront s'ajouter les votes des collectivités non présentes mais ayant demandé à voter.

Remarque ADULLACT : le projet de planification de date de sortie de i-Parapheur V 4.3 varie en fonction d'une fourchette de votes enregistrés au GTC. Ainsi, la date de sortie entérinée par le GTC est le premier trimestre 2015, si possible avant le prochain GTC.

12. DÉMONSTRATION DE LA V.4.2

La sortie est prévue fin avril 2014.

13. FOCUS SUR LES PROBLÈMES JAVA

Question de M. Stéphane VAST : avez-vous rencontré des problèmes sur JAVA ? L'assemblée répond « Oui » à l'unanimité. Méta culpa de M. Stéphane VAST sur le manque de veille d'ADULLACT Projet.

En 2013, vu le nombre élevé de failles de sécurité révélées, Oracle a rendu l'environnement de JAVA graduellement "paranoïaque", modifiant son comportement de version en version vis-à-vis des "applets".

D'une manière générale : la solution est de maintenir JAVA à jour autant que possible dans le navigateur, ainsi que le navigateur dont le comportement vis-à-vis de JAVA a également évolué.

Du côté d'ADULLACT et ADULLACT Projet : nous devons améliorer notre communication sur JAVA.

Pour faciliter le déploiement des potentielles futures versions de l'applet de signature (comme suite à une mise à jour de JAVA par Oracle) : un service de mise à jour en ligne pour le serveur sera proposé aux collectivités utilisatrices prochainement. Il sera exclusif aux mises à jour de l'applet de signature électronique.